

École maternelle Julie Daubié  
Place de l'Église  
77200 Torcy  
01.60.06.64.51  
ce.0772286s@ac-creteil.fr

## Conseil d'école du 18 octobre 2022

### **Présents :**

-Enseignantes : Mme Pinquié (PS/MS), Mme Lernould (MS/GS1), Mme Lourel (MS/GS2), Mme Bruneel (PS, direction)

-Parents d'élèves : Mme Messager (Maman de Léonie, MS/GS2), Mme Bouziani (Maman de Safa, PS et Aïcha, MS/GS2), Mme Forgeot (Maman de Noah, PS et Manon, MS/GS2), Mme Métais (Maman de Julia, MS/GS1), Mme Dassy (Maman de Nolan, PS/MS), Mr Malécot (Papa d'Hélio, PS)

-Partenaire municipale : Mme Denis (Maire adjointe chargée des politiques éducatives et de l'enfance)

-Invitée : Mme Bidan (Responsable du temps périscolaire)

**Absentes excusées** : Mme Sougakoff (Inspectrice de l'éducation Nationale), Mme Campos Da Silva (PS, décharge de direction)

*Heure de début : 18h10*

*Heure de fin : 19h17*

Mme Bouziani est désignée secrétaire adjointe.

### **1) INSTALLATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉCOLE : MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTION**

Modalités de mise en place de l'ordre du jour : les propositions doivent parvenir à l'école 10 jours avant la tenue du conseil d'école. (Exception faite du premier conseil compte tenu des délais). L'ordre du jour est fixé par le conseil des maîtres. Les parents élus représentent tous les autres parents d'élèves et organisent les rencontres et modalités d'information. Chacun des membres de droit dispose d'une voix en cas de vote. Les parents suppléants peuvent assister aux réunions mais n'ont droit de vote qu'en l'absence d'un parent titulaire.

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu, par correspondance, le vendredi 7 octobre 2022. Le dépouillement a eu lieu en présence de Mesdames Messager, Bouziani et Bruneel. Ces dernières ont enregistré un taux de participation de 56,99%. La liste électorale comptait 193 inscrits.

### **2) ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET VIE DE L'ÉCOLE**

#### **- La composition des classes**

PS	PS/MS	MS/GS1	MS/GS2
27	26(8//18)	29(7//12)	29(8//21)
*Mme Bruneel *Mme Campos Da Silva (jeudi)	*Mme Pinquié	*Mme Lernould (remplacement de Mme Esnard)	*Mme Lourel

**Total** : 111 élèves

**Moyenne** : 27,75 élèves par classe

- Les conditions de fonctionnement

Encadrement et moyens de communication :

Cinq enseignantes assurent les apprentissages dans les classes. Elles sont aidées par trois ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) : Jennifer, Salima et Sandrine.

Pour toute question relative à la scolarité des enfants, il est demandé aux familles de privilégier la communication par écrit dans les cahiers de liaison, par courriel ou via la messagerie de l'espace numérique de travail. Pour la troisième année consécutive, l'espace numérique de travail est actif. Une page d'école permet d'accéder aux informations générales : horaires, règlement... Un QR code, permettant un accès immédiat à cette page, est disponible à l'entrée de l'école.

Des journaux de classes ont également été établis afin de partager travaux et photos avec les familles. Madame Bruneel rappelle que la publication de ces documents n'est possible que si les parents ont rempli l'autorisation transmise en début d'année.

Une réunion de rentrée, à destination des familles, a été proposée le vendredi 16 septembre 2022. Cette échéance tardive a contraint l'équipe à ne proposer qu'une seule date. Les parents de fratrie ont donc été invités à privilégier les réunions proposées par les enseignantes de GS. Un flipbook leur a été transmis pour les PS. L'an prochain, différentes dates seront proposées aux familles.

Les aides spécifiques

- **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)** : Les horaires resteront identiques toute l'année à savoir, les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h00. Les parents donnent leur accord et sont informés des contenus et modalités.
- **Psychologue scolaire** : Nous travaillons aux côtés de Madame Christine Urruty. Cette dernière intervient sur demande des enseignantes. L'accord des parents est indispensable en cas d'entretien individuel avec l'enfant.
- **Infirmière de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) /de l'Éducation Nationale** : Mme Anna Bourreau, l'infirmière de la PMI, qui réalisait un bilan de santé pour tous les enfants scolarisés entre leur 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année, a fait valoir son droit à la retraite. Ce bilan portait sur la surveillance de la croissance de l'enfant, celle de son développement physique, psychoaffectif et neurodéveloppemental, le dépistage de troubles sensoriels ou encore la vérification des vaccinations. Elle n'a, à ce jour, pas été remplacée. Mme Fabienne Girard, infirmière scolaire, pourra intervenir pour un dépistage, sur demande de l'équipe enseignante.
- **ERDC (Enseignante Ressource chargée des difficultés de comportement en milieu scolaire)** : Madame Anne-Lise Egelé-Doussot a pour mission d'accompagner les équipes pédagogiques de la circonscription en cas de besoin. Parmi ses missions figurent l'observation des élèves, l'accompagnement à l'élaboration de protocole de crise ou de projet d'accueil de l'élève.

## Le budget

Pour l'année scolaire 2022-2023, nous disposons d'un budget global de 5 093,02 euros. Ce budget est réparti de la façon suivante :

\*2 713,45 euros pour l'achat de fournitures et petit matériel

\*254,71 euros pour la réalisation des photocopies

\*68,54 euros pour le renouvellement de la pharmacie

\*541,45 euros versés sous forme de subvention sur le compte OCCE

\*1 514,87 euros pour les transports

## **3 MODIFICATIONS ET VOTE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Le règlement est voté à l'unanimité par les membres de droit.

## **4 PRÉSENTATION DES CHARTES DE LA LAÏCITÉ ET INTERNET**

## **5 ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES**

Ces moments ne sont abordés au conseil que dans le lien qu'ils ont avec l'école. Les autres points sont traités dans le cadre des conseils de centre.

### Les inscriptions :

Les inscriptions doivent être faites sur le portail famille pour tous les temps de présence des enfants (accueils, vacances et pause méridienne). Des prestations peuvent être ajoutées ou enlevées à condition de respecter un délai de 8 jours.

Rappel : les inscriptions sont obligatoires et ce, dans un souci d'organisation. Toute prestation demandée hors délai sera majorée de 25%. Tout absence non justifiée par un certificat médical le sera également.

### Les accueils :

#### Les effectifs :

Environ 30 enfants le soir et 10 enfants le matin.

#### L'encadrement :

**Le matin :** Christophe et ...

**Le soir :** Gwandoline, Laura et Hamel

#### Activités :

Le soir après la classe, des temps de chant et de lecture sont proposés aux enfants avant la mise en place d'activités (en extérieur ou en intérieur).

En septembre, les enfants ont découvert ou redécouvert les différents espaces.

Diverses activités ont été proposées : peinture, jeux extérieurs, création des étiquettes de porte-manteaux, jeux de société, jeux dans les différents espaces.... Un planning est réalisé à chaque période en fonction des demandes des enfants et des observations des animateurs. Les enfants sont libres de participer ou non aux activités proposées.

#### Transmission des informations :

La transmission des informations durant le temps scolaire se fait via le cahier de liaison, sauf en cas d'urgence.

Les animateurs sont responsables de leur groupe pendant la pause méridienne et ne peuvent pas attester de ce qu'il se passe dans les autres groupes (repas, sieste...)

Madame Caroline Bidan se déplace de groupe en groupe et est donc en mesure de répondre aux questions.

#### La pause méridienne

#### L'encadrement :

PS : Ginette, Jennifer

PS/MS : Hamel et Salima

MS/GS : Sandrine, Laura, Gwandoline

#### Les effectifs :

Moyenne de 80 enfants.

#### Les activités :

Après le repas (1 er service), les petites sections se rendent directement au dortoir (lecture d'histoire, comptines favorables à l'endormissement, écoute de musique ...)

Les MS de la classe de PS/MS mangent également au 1 er service et se rendent ensuite dans la cour ou participent à un atelier.

Les MS/GS 1 et 2 déjeunent au 2ème service, des activités sont proposées en parallèle des temps de cour.

#### Les mercredis :

Les ateliers proposés permettent de prendre en compte les capacités et les besoins de chacun.

#### **Une journée type : (le centre du CVE accueillent les élèves de 3 groupes scolaires : le CVE, le BEL AIR et JULIE DAUBIE)**

Les enfants sont répartis par groupes d'âges.

**7h-9h30** : Arrivée échelonnée des enfants

**9h30** : Regroupement, appel, chant et activités (inscriptions faites au préalable)

**11h30-13h30** Repas (arrivée échelonnée)

**13h30-14h30** : Temps de repos ou jeux dans les différents univers.

**14h30** : Activités/temps de repos et réveil échelonné

**16h00** Goûter

#### L'encadrement :

PS : Elfie, Laura et Charlène

MS : Edith, Enrick et Gwandoline

GS : Malika et Sabrina

Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient avoir la possibilité de visiter la cantine. Une demande en ce sens devra être réalisée auprès de la municipalité.

## **6 SÉCURITÉ ET HYGIÈNE**

La première alerte incendie a eu lieu le jeudi 29 septembre 2022. Un travail d'information a été réalisé en classe avec les élèves.

Le premier exercice PPMS (Plan de Prévention et de Mise en Sûreté) « intrusion » a aura lieu en période 2. Madame Bruneel propose à un ou deux représentants de parents d'élèves d'endosser le rôle d'observateur.

Le plan Vigipirate « sécurité renforcée-risque attentat » est en vigueur sur l'ensemble du territoire français depuis le 5 mars 2021.

Au regard de la situation sanitaire, et sur recommandation des autorités, le niveau « socle » a été retenu, à compter de la rentrée scolaire, pour l'ensemble du territoire national.  
Voici les mesures appliquées :

- Aération régulière des locaux
- Lavages de mains fréquents

Le DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques) sera réactualisé au cours de la période 2. Madame Bruneel a toutefois alerté la municipalité et les représentants des parents d'élèves sur l'état de la cour de récréation. Les racines y ont fortement endommagé le bitume, rendant cet espace extérieur particulièrement accidentogène.

## **7 ÉVALUATION ET PROJET D'ÉCOLE, PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE**

Notre école a été désignée pour participer au dispositif « évaluation d'école », dont l'objectif est d'établir un diagnostic des points forts et des points à améliorer au sein du groupe scolaire. Une auto-évaluation a été réalisée d'après 4 points : les acquis scolaires, le bien-être de l'élève et le climat scolaire, les acteurs et le fonctionnement de l'école et enfin, l'école dans son environnement institutionnel et partenarial. Ce dispositif a permis l'implication de différents partenaires lors de ces temps d'échange et de réflexion. Une équipe d'évaluateurs externes sera prochainement nommée.

Madame Bruneel expose les 3 orientations du projet d'école 2022-2025 :

- 1) Améliorer le langage (imagiers, grilles d'évaluation communes)
- 2) Développer les apprentissages mathématiques (moins de photocopies, partenariat avec l'ATSEM sur le lexique employé, programmations communes)
- 3) Développer l'enseignement de l'activité physique au service des apprentissages (rencontres interclasses, engins roulants, programmations communes)

Un travail sur le lexique a été engagé l'an dernier et sera poursuivi.

## **8 AUTRES PROJETS**

Les élèves des classes de MS/GS 1 et 2 se sont rendus à la cueillette du Plessis le mardi 04 octobre 2022 afin de réaliser un atelier « jus de pomme ».

Les parents ont, dans la classe de PS, transformé avec les élèves, les fruits en jus et ont ainsi réalisé du jus d'orange, du jus de raisin et du jus de pomme dans le cadre de la semaine du goût. Madame Bruneel tient à remercier l'OMAC (Office Municipal d'Animation de la Cité) pour le prêt du vélo à smoothies.

Un Goûter d'Halloween sera organisé le vendredi 21 octobre 2022 (matin). Les enfants, pourront, s'ils le souhaitent, venir déguisés.

Mme Denis, informe les participants au conseil d'école, qu'une projection de Loups tendres et loufoques (série de courts métrages) sera offerte par la municipalité pour les écoles maternelles les jeudi 23 et vendredi 24 mars 2023. Les élèves de l'école se rendront, pour l'occasion, à l'espace Lino Ventura.

## **9 TRAVAUX**

Madame Bruneel souligne la réactivité des services techniques. Toute demande réceptionnée est traitée en quelques jours voire parfois même quelques heures.

## **10 COOPÉRATIVE**

Notre école est affiliée à l'OCCE 77. Pour l'année scolaire 2022-2023, Mesdames Pinquié et Bruneel deviennent respectivement deuxième signataire et mandataire. Les comptes 2021/2022 ont été vérifiés, le 15 septembre 2022, par Madame Forgeot (représentante des parents d'élèves), Madame Bruneel et Madame Pinquié. Un budget prévisionnel est transmis aux membres du conseil d'école. Nous disposons le 17/10/2022 de 3 067,21€ sur le compte.

Un appel à contribution des familles a été réalisé courant septembre.

Nous avons, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, engagé les frais suivants :

- Affiliation à l'OCCE 77 (assurance + cotisation)
- Financement de la sortie des MS/GS1 et MS/GS2 à la cueillette du Plessis (réalisée le 4 octobre 2022)
- Abonnement BRED direct service

Recettes :

- Remboursement de l'abonnement BRED direct service (négocié avec l'OCCE77)
- Seront prochainement encaissées les recettes de la vente des photos.

## **11 DATES ET HORAIRES DES PROCHAINS CONSEILS D'ÉCOLE**

Mardi 14 mars 2023 18h00

Mardi 13 juin 2023 18h00

*Compte-rendu rédigé par Madame Bruneel*